

Processus naturel, la perte d'audition liée à l'âge est souvent et longtemps ignorée. Non traitée, elle peut mener à une altération des fonctions cognitives et à l'isolement. Des solutions simples existent pourtant. Entretien auprès du Prof. Dr. med. Albert Mudry, Spécialiste FMH en oto-rhino-laryngologie (ORL) et chirurgie cervico-faciale à la Clinique de Montchoisi. | Adeline Beijns



Prof. Dr. med. Albert Mudry
Spécialiste FMH en ORL à la
Clinique de Montchoisi

Qui est concerné et touché par la surdité liée à l'âge ?

Tout le monde, hommes et femmes, à partir de 50 ans. On estime que la perte auditive, qui est un processus naturel, touche environ 10% des personnes entre 50 et 60 ans, 20% pour la tranche d'âge 60-70 ans, 30% pour les 70-80 ans et plus de 40% pour les personnes de plus de 80 ans.

Quels sont les premiers symptômes? Comment les reconnaître?

Lorsqu'on présente une surdité, même légère, on ne le réalise pas toujours. On pense ainsi au début que les personnes qui s'adressent à nous n'articulent pas correctement, que la télévision et la musique sont trop fortes par rapport à la parole ou encore que le conjoint fait la sourde oreille. Malgré l'importance de ces petites choses, la personne n'en prend pas toujours pleinement conscience. Dans un couple, c'est généralement un des conjoints qui vient à s'en plaindre et encourage l'autre à aller consulter un spécialiste.

Un autre symptôme, relativement sournois, est l'isolement social dans lequel se plonge le patient à la suite de sa perte d'audition qui rend les contacts sociaux beaucoup plus difficiles.

Quelle prise en charge recommandez-vous?

Dès l'apparition des symptômes, aussi petits soient-ils, je recommande de faire un bilan auditif complet c'est-à-dire non seulement un examen médical de l'oreille mais aussi deux tests de l'audition à savoir une audiométrie tonale et une audiométrie vocale.

L'examen médical pourra par exemple exclure la présence de séquelles liées à une otite mal soignée ou d'un bouchon de cérumen affectant l'audition.

L'audiométrie tonale permet d'évaluer le seuil de perception du son tandis que l'audiométrie vocale permet de déterminer la compréhension du langage et la capacité à discriminer les phonèmes. L'audiométrie vocale est trop souvent ignorée alors qu'elle est souvent plus importante que l'audiométrie tonale et permet d'évaluer le seuil et le maximum d'intelligibilité ainsi que le pourcentage de discrimination c'est-à-dire le pourcentage de mots compris lors du test.

Une fois qu'un bilan est établi, la prise en charge dépend de la sévérité de la surdité. On estime être dans la normale lorsqu'il y a moins de 20% de perte d'audition. La surdité est ensuite légère entre 20 et 40% de perte. Modérée entre 40% et 65%. Sévère entre 65% et 90% et finalement profonde si la perte est supérieure à 90%. Dans la grande majorité des cas, la surdité est modérée voire sévère et la surdité profonde reste rare bien que ce pourcentage augmente avec l'âge.

S'il n'y a pas de pathologie particulière de l'oreille qui pourrait se corriger autrement, notamment chirurgicalement, le seul traitement disponible est l'appareillage auditif qui amplifie le son arrivant dans l'oreille.

Quels sont les risques à long terme si le patient n'est pas traité ?

Différentes études ont mis en lumière que la surdité liée à l'âge était loin d'être anodine et que ne pas la prendre en charge menait à un risque accru de démence, d'altération des fonctions cognitives suite à la perte de plasticité du cerveau dont les zones liées à l'audition ne sont plus stimulées et, d'isolement social. Une étude française a aussi mis en évidence le risque plus élevé de dépression. En termes de prévention, il convient notamment d'encourager les personnes qui ont un métier dit « bruyant », comme c'est le cas des agriculteurs ou des mécaniciens, de se protéger les oreilles en mettant un casque.

Est-il recommandé de dépister régulièrement les pertes auditives ?

La Société suisse d'Oto-Rhino-Laryngologie recommande, dès 60 ans, un dépistage des pertes auditives ou dès l'apparition des premiers symptômes.

Il y a malheureusement souvent un déni quant à la surdité car contrairement à une mauvaise vue, on peut vivre en entendant mal. ●



LA SURDITÉ LIÉE À L'ÂGE N'EST PAS ANODINE